

Après l'organisation des Premières Rencontres Nationales des Collecteurs de Déchets Sauvages à Wimille par Denis Blot (Sociologue à l'UPJV) et l'association Nature Libre en 2016, les 2RNCDS à Marseille par Mer-Terre en 2017, les 3RNCDS à Dieppe par ESTRAN-cité de la mer en 2018 ; c'est sous le soleil de La Rochelle que se sont déroulées ces Quatrièmes Rencontres Nationales des Collecteurs de Déchets Sauvages, les 21 et 22 Juin 2019 dans les locaux du BioPôle de Léa Nature et l'auberge de jeunesse de La Rochelle.

Pour cette quatrième édition, co-organisée par le REDESA et Fabrice Faure (Société Coopérative TÉO La Rochelle), les journées ont eues pour objectif de structurer encore et toujours plus notre collectif et pour thématique la réduction des déchets sauvages en amont. Les rencontres ont été inaugurées par Julie Désert, trésorière et membre du CA du REDESA, qui a exprimé ses espérances quant à l'organisation de ces rencontres dans le but de consolider le réseau par la concrétisation de documents et d'un positionnement ferme. Fabrice Faure a introduit la session avec quelques données afin d'exprimer l'ampleur des déchets sauvages. La matinée s'est poursuivie avec les présentations et attentes de chaque structure présente. La présentation d'actions menées par la ville de La Rochelle quant à sa gestion des déchets ménagers et sauvages a été développée par Emmanuel Pavy (responsable des espaces verts de la propreté urbaine sur La Rochelle). Cette vision pratico-pratique et gestionnaire d'une collectivité territoriale fut intéressante en début de journée.

S'en sont suivis quelques mots sur l'organisation du premier concours vidéo REDESA « Du vert au bleu : 1 à 3 minutes pour proposer une solution en vidéo pour tarir les flux des déchets des villes, campagnes et montagnes vers l'océan ». Ce concours permet à la fois d'évoquer la thématique choisie pour les Quatrièmes Rencontres « la réduction des déchets sauvages en amont » et d'animer le REDESA en dehors de ces rencontres annuelles. Le concours sera suivi par le groupe de travail communication.

La matinée s'est poursuivie avec la présentation de MegomNet par Philippe Floch développant le recyclage des mégots. Que faire des mégots que nous collectons malgré leur nocivité directe ? Nous les collectons et les déplaçons vers l'enfouissement ou l'incinération. Ce n'est guère mieux, mais le recyclage des mégots est-il vraiment la solution ? Ce sujet a fait naître des débats. Néanmoins, nous tendons à penser que le recyclage des mégots n'est pas valable d'un point de vue scientifique et ne répond pas aux objectifs du REDESA ni dans le message ni dans sa finalité. Pourtant, le gouvernement et les lobbyistes des industriels du tabac poussent vers cette solution. Après la pause-déjeuner, Capucine Decoster, chargée de communication Léa Nature, présente la structure et sa philanthropie environnementale. Bénédicte Jenot, chargée de mission déchets marins au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, a pris soin de nous expliquer l'ensemble des actions menées par le Ministère au niveau national, européen et international (voir sa présentation en pièce-jointe).

Bruno Bellini (service environnement/économie circulaire, basé à Poitiers) a présenté les actions de la Région Nouvelle-Aquitaine ou comment penser le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets ? Une première journée riche en présentations. Les rencontres du REDESA se veulent toujours d'être un espace de partage de connaissances. Cette journée s'est terminée par l'organisation d'un débat sur la recyclabilité des plastiques échoués ou ayant séjournés dans le milieu marin. Quelle économie circulaire possible sur la collecte et le recyclage de déchets plastique marins ? Comment améliorer la qualité environnementale en zone conchylicoles en lien avec le réseau bacs à marée déployés par la société coopérative TÉO ?

Pour poser ces questions, Fabrice Faurre a développé dans un premier temps la mise en place des bacs à marées, comptant sur une réelle participation citoyenne pour diminuer la présence de ces déchets marins sur les littoraux Charentais. Dans un second temps, Arnaud Bringer, doctorant à l'Université de La Rochelle (UMR Liens), a vulgarisé brillamment sa thèse sur les impacts potentiels des micro-plastiques sur les zones conchylicoles dans les pertuis charentais.

La journée du Samedi 22 Juin 2019 était davantage consacrée aux temps d'échanges en vue de consolider le réseau, de fédérer l'ensemble de ses membres autour de sujets précis. Pour commencer à engager certains sujets, trois présentations se sont déroulées : Pauline Loubat pour LPO a présenté le projet CODEMAR où l'objectif est de collaborer pour des connaissances partagées et des actions concertées réduction des déchets marins, l'association Mer-Terre est revenue sur la mise en place de sa plateforme participative sur les déchets marins en lien avec le Museum National d'Histoire Naturelle ; et Gestes Propres a présenté les travaux de prévention du geste d'abandon de déchets et les chiffres 2018.

Nous avons choisi une trame afin d'échanger sur plusieurs sujets précis pour établir le positionnement ferme du REDESA, la ligne directrice, la consolidation et l'animation du REDESA jusqu'à l'AG qui se déroulera le Samedi 23 Novembre 2019. Dans un premier temps, il a été proposé de s'accorder sur la ligne directrice du REDESA : « le REDESA est un réseau d'acteurs pour une transition sans plastique dans la nature ». Nous avons choisi de nous positionner contre la tarification incitative, contre le plastique dans la nature pour du détournement artistique, contre les lâchers de ballons. Nous nous sommes positionnés pour un principe de précaution en proposant de ne pas recycler des plastiques échoués ou ayant séjournés dans le milieu marin. Nous nous positionnons également pour le recensement de toutes les actions diminuant le plastique et autres déchets sauvages dans la nature (données scientifiques).

Après avoir pris le soin de lire le texte sur la tarification incitative, rédigé par Laurent Colasse (SOS Mal de Seine) et Denis Blot (Sociologue - UPJV), l'ensemble des personnes présentes fut en accord total avec ce texte et cette proposition. Nous avons le soutien du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Bénédicte Jenot nous a suggéré de retravailler sur ces différents sujets et de faire des propositions pour le Comité France Océans. Afin de structurer le REDESA, nous avons choisi de régionaliser le réseau et de constituer plusieurs groupes de travail. Les premières réunions s'organisent d'ores-et-déjà pour le Jeudi 11 Juillet 2019. Un **groupe de travail « rédactionnel »** au nord-ouest sur la création de textes, documents et propositions concrètes (tarification incitative, l'illusion du tout-recyclage etc.) ; un **groupe de travail « communication »** au sud-ouest (« pour une transition sans plastique dans la nature », « Collecter un plastique venant de la mer, c'est dépolluer deux fois ») et l'animation du REDESA (AG à venir, animation du site internet et diffusion du concours vidéo). Un **groupe de travail « compilations de données »** dans le sud-est se chargera de diffuser la plateforme collaborative nationalement pour les membres du REDESA souhaitant l'utiliser.

Pour conclure, ces Quatrièmes Rencontres Nationales des Collecteurs de Déchets Sauvages sonnent comme la concrétisation et la structuration officielle du REDESA. Il est évident que seul un collectif peut avoir plus de poids pour être force de propositions auprès du CFO et autres acteurs. Nous croyons fermement à la portée et au pouvoir d'**un collectif d'associations porteur d'une même voix une problématique complexe** aux enjeux divers auprès des institutions, des politiques et des industriels.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



T.E.O.
TAHO'E ECO-ORGANISATION

